



INFO-TRIENT

MAI 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT BERTRAND SAVIOZ

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Cette année 2024 sera une année importante pour la commune. En effet, plusieurs événements vont marquer le paysage triennard pour les prochaines années.

Le **9 juin**, la population sera amenée à décider si elle désire que la commune fasse partie du **Parc Naturel Régional de la Vallée du Trient, de l'Arpille à la Cime**



de l'Est. A l'instar des 6 autres communes (St-Maurice, Évionnaz, Vernayaz, Salvan, Finhaut et Martigny-Combe), Trient va se prononcer sur un contrat qui liera chacune des communes à l'Association du Parc Naturel Régional. Les Conseils communaux des 7 communes ont toutes déjà approuvé le contrat du Parc. C'est en 2021, après avoir reçu le label « candidat » et reçu un retour positif de l'étude de faisabilité, que les 7 communes ont constitué l'Association du Parc naturel régional. S'en est suivi la période de test, dans laquelle 41 fiches de projets issues d'un processus participatif ont vu le jour et bénéficié d'une aide financière importante de la Confédération et du Canton. Vous trouverez du reste quelques projets dans ce bulletin. Dimanche 9 juin, je vous encourage à aller voter et je ne peux que vous inciter à glisser un **OUI** dans l'urne et ainsi valider ce projet extraordinaire qui va permettre une mise en valeur du patrimoine de la vallée de Trient et des communes qui l'entourent.

Autre événement, les **élections communales**, qui auront lieu le **13 octobre**. Les citoyennes et les citoyens de Trient devront, ce dimanche-là, renouveler le pouvoir exécutif de la commune. Ces

Le mot du Président 1-2

La page des conseillers 2-3

Actualités 3-5

École 6-8

Les news 9-11

Cet été à Trient 12-15

Manifestations à Trient 16-17

Comptes 2023 18

Convocation à l'assemblée primaire 19

SO
M
MAI
RE

élections, pour un village de notre dimension, représente toujours un moment émotionnellement fort. Œuvrer pour le bien d'une commune demeure un acte louable et demande une implication de tous les instants, 4 ans durant, voire plus. Pour ma part, après 20 ans de service, d'abord comme conseiller, puis comme vice-président et enfin président (depuis 2017) au sein de l'exécutif de la commune, je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat. Durant ces deux décennies, ce fut un honneur et un privilège de servir sans compter notre communauté. A la fin de l'année, une nouvelle présidente ou un nouveau président sera élu(e) et un nouveau conseil municipal continuera à faire avancer la commune.

Autre élément important de l'année, la **convention tripartite** entre les Communes concédantes, les CFF et le Canton ainsi que la nouvelle concession qui mettront un terme à plus de 10 ans de litige autour du barrage de Barberine.

La belle saison arrive... Profitez bien des beaux jours et je me réjouis de vous rencontrer tout prochainement lors des quelques événements qui vont rythmer l'été et dont vous trouverez un aperçu dans cette nouvelle édition du « Trient-Info ».

LA PAGE DES CONSEILLERS

PAUL GAY-CROSIER CONSEILLER
EN CHARGE DES DICASTÈRES CHEMINS
PÉDESTRES, EAU ET ÉLECTRICITÉ

1. Chemins pédestres

Ceux-ci ont subi des dégâts considérables et les travaux ont déjà commencé.

Bonnes nouvelles : nous avons enfin reçu l'autorisation (avril 2024) de réaliser l'entretien du bisse et du chemin, même si plusieurs chutes de pierres ont encore plus abîmé le tracé. La passerelle qui remplacera le pont près de la buvette pourra également être construite.

Le tronçon Bierle-Pont de Litro qui a subi deux éboulements nécessitera d'importants moyens pour le remettre en état.



Celui de l'Eudéi à la buvette du glacier sera à nouveau ouvert avec la pose de panneaux signalant les dangers. Cependant, celui des Tseppes depuis le Praillon restera fermé mais l'accès depuis le Peuty sera toujours d'actualité.

Un nouveau pont sur l'Eau Noire, en collaboration avec la commune de Finhaut, permettra d'ouvrir à nouveau le chemin qui relie le Trouléro à Châtelard village.

2. Service électrique

Des travaux de mise en conformité sur le tronçon Le Peuty-Le Praillon seront réalisés par Genedis durant cette année. Cela était devenu obligatoire car le câblage ne correspondait plus aux normes actuelles.

3. Service des eaux

Vous n'ignorez plus que les eaux claires ne devraient plus être amenées à la STEP car elles n'ont pas besoin d'être traitées et en plus elles surchargent le travail de la biologie à cette même STEP. Comme annoncés lors de la présentation du budget, les travaux allant de l'église à l'école jusqu'au Planet puis au Moulin amèneront ces eaux claires directement au Trient. Genedis profitera de ces fouilles pour poser des conduites et la commune refera le gou-dron sur ce même tronçon.

4. Déchetterie du Neudray (en collaboration avec Finhaut)

Les travaux de mise en conformité sont terminés et le fonctionnement en est amélioré.

Paul Gay-Crosier

ACTUALITÉS

Convention tripartite entre CFF – Canton – Communes

Depuis 2010, année à partir de laquelle les CFF n'ont plus pu revendiquer d'être exonérés de tous les impôts, un litige oppose les communes concédantes du barrage de Barberine (Trient, Finhaut, Salvan, Vernayaz, Martigny-Combe et Martigny), au canton et aux CFF. Ce litige tourne autour de l'impôt spécial sur les forces hydrauliques que réclame le canton et qui diminue les redevances perçues par les communes.

Il s'en est suivi des années de procédures judiciaires entre le Tribunal Cantonal, le Tribunal Administratif Fédéral et le Tribunal Fédéral. Durant toutes ces années, les communes, bien représentées par Me Damien Revaz, avocat à Martigny, lésées

par le fait que le canton réclame l'impôt spécial aux CFF, n'ont cessé de réclamer leur bon droit. Et ce n'est qu'en 2022 que le Tribunal Fédéral donna raison aux communes. Un article de loi stipulait bien que le canton ne pouvait pas imposer une réduction de la redevance pour toucher l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Ce fut une grande victoire pour les communes concédantes. 12 ans de procédures judiciaires, beaucoup auraient abdiqué!

Le canton a donc accepté le verdict mais il peut et va changer la loi (Loi Cantonale sur les Forces Hydrauliques). Dorénavant, les CFF devront s'acquitter de l'impôt spécial et verser le 60% des redevances au canton. Entre 2022 et 2024, les présidents des communes avec leur avocat, M^e Revaz, ont

pu, après d'âpres négociations, élaborer avec les CFF et le canton, une convention et ainsi mettre, enfin, un terme à ce litige. La convention a été approuvée par les trois parties et la concession modifiée sera soumise à l'Assemblée primaire, en décembre. Un immense merci aux anciens, anciennes et actuels(elles) présidents(tes) des communes concédantes, ainsi qu'à M^e Revaz et M. Jean-Marie Rouiller qui a amené son précieux savoir en matière de forces hydrauliques.

Parc Naturel Régional – Votation du 9 juin

Le moment de se prononcer formellement en faveur de l'existence du Parc est arrivé. Pour la Confédération, les Parcs naturels régionaux sont des projets portés par les communes et doivent être légitimés démocratiquement. Aussi vous êtes amené-e-s à voter le 9 juin 2024 afin de valider la proposition de vos autorités communales.

Un Parc Naturel Régional, c'est quoi ?

Un Parc naturel régional est un territoire modèle de développement durable. Il se caractérise par une grande richesse naturelle, paysagère et culturelle. Il met en valeur les qualités de la nature et du paysage tout en contribuant au développement économique et social de la région. Il encourage notamment l'agriculture, la production locale et un tourisme durable. C'est également une organisation qui permet la mise en oeuvre de projets concrets et innovants. La reconnaissance en tant que Parc naturel régional est accordée par la Confédération. Cette reconnaissance permet à la fois d'obtenir le label «Parc» reconnu dans la législation fédérale et de bénéficier d'un important soutien financier. Pour obtenir ce label, valable 10 ans, l'Association du Parc naturel régional doit

déposer une demande auprès du Canton, qui la transmet à la Confédération.

Vision et objectif du PNR de la Vallée du Trient

Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, de l'Arpille à la Cime de l'Est, est un territoire attractif qui offre une haute qualité de vie à ses habitants. Il crée les conditions pour un équilibre optimal entre l'humain et la nature. L'action du Parc s'articule autour de quatre axes stratégiques, eux-mêmes guidés par des objectifs approuvés par les Conseils communaux.

- **Biodiversité et paysage**
Préserver, favoriser et valoriser la biodiversité et la qualité du paysage
- **Economie durable**
Créer un espace de vie et de loisirs durable tout en favorisant l'économie de proximité
- **Sensibilisation et éducation**
Développer la connaissance sur les valeurs naturelles et culturelles du territoire
- **Gouvernance et communication**
Fédérer les acteurs, promouvoir le territoire du Parc naturel régional et assurer une gestion de qualité

Bon à savoir

- Un Parc naturel régional n'est ni une réserve naturelle, ni un Parc national (Grisons)
- Il n'entraîne aucune nouvelle restriction légale (construction, agriculture, chasse, pêche)
- Les projets sont proposés uniquement par la population et les acteurs locaux

Recommandation de vote

Les conseils communaux des sept communes (St-Maurice, Evionnaz, Vernayaz,

Salvan, Finhaut, Martigny-Combe et Trient) ont déjà approuvé le contrat du Parc. Ne passons pas à côté de ce magnifique projet qui va contribuer au maintien de la qualité de vie dans nos villages, créer des emplois et fédérer les municipalités autour d'une idée commune. Votre conseil communal vous invite chaleureusement à voter « oui » le 9 juin prochain pour cette votation.

→ Plus d'infos sur
www.parc-valleedutrient.ch

Loi sur l'Aménagement du Territoire

Imposé par la Confédération et le Canton du Valais à réduire considérablement sa zone à bâtir, la commune de Trient est prête à rendre sa copie pour validation. Après 3 années de travail intensif, accompagné par le bureau d'ingénieurs spécialistes en aménagement du territoire BISA, le conseil communal peut désormais présenter à la population le résultat de son travail.

Une information publique est prévue le vendredi 14 juin à 19h sur la place du village (sous la tente de fête). Le nouveau PAZ (Plan d'Affectation de Zones) doit être en conformité avec les bases légales existantes et respecter les orientations définies par le plan directeur cantonal. En résumé, les principes de cette loi sont le développement de l'urbanisation vers l'intérieur (limiter le mitage du sol), l'assurance d'une utilisation mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire.

L'avant-projet du plan peut être consulté sur le site internet de la commune et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture officielle ou sur rendez-vous, du 31 mai au 1^{er} juillet 2024.

Zone éboulement Berte-Gremé

La zone située en amont des hameaux de Berte et Gremé est toujours sous surveillance. Lors de la fonte des neiges ou lors d'intenses précipitations, des glissements de terrains pouvant libérer des gros blocs préoccupent les autorités et les observateurs des dangers naturels. La forêt est en mauvais état et ne joue plus son rôle de protection. La digue de 4,5m de haut a déjà servi à maintes reprises et a bien protégé les habitations en contre-bas. Mais, selon les calculs des experts, elle pourrait ne pas suffire en cas de chute de blocs d'un volume important (plus de 100m³).

Un minage préventif d'une vingtaine de blocs instables a été réalisé en novembre 2023. Les blocs en mouvement sont en constante observation, via un théodolite positionné en face de la zone. Certains blocs sont surveillés par GPS. Deux webcams situées dans la zone active fournissent des images toutes les 15 minutes. Une autre webcam, située en face, aux Prélaves, permet d'avoir une vue d'ensemble du glissement.

Notre observateur des dangers naturels, Jean-Luc Lugon, le bureau Tissières SA et le canton du Valais suivent la situation de près.

Un plan d'alarme a été mis sur pied et donne des indications précieuses aux habitants du quartier.

A l'avenir, un rehaussement de la digue est envisagé (environ 3m). Une étude sera faite cet été concernant la faisabilité de ce nouveau mur.

ÉCOLE

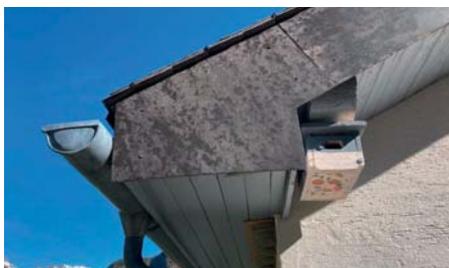
Les nichoirs à Martinet de Trient

Un jour, le directeur a demandé qui voulait participer à la décoration des nichoirs offerts par le parc naturel de Trient! À l'école, nous étions très motivés par cette chouette idée!

Nous avons donc reçu les nichoirs rapidement. Nous avons commencé par observer les différents bâtiments sur lesquels ils allaient être posés: l'hôtel des Glaciers, l'hôtel de la Grande Ourse et l'école!

Il fallait bien observer le bâtiment afin de trouver la couleur exacte de la façade et du toit! Ce n'était pas une mince affaire mais nous y sommes finalement parvenus! Nous avions au total 9 nichoirs. Les élèves les ont donc peints par 2 ou 3.

Clotilde Milleville

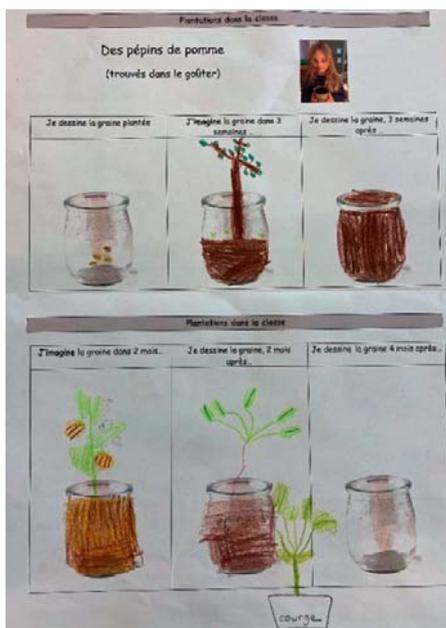


Silence, ça pousse à Trient!

Depuis le début du mois de mars, il règne une ambiance printanière dans l'école de Trient, malgré la neige qui vient encore s'inviter souvent! Depuis que notre projet de plantation a été lancé, les élèves se passionnent du vivant sous toutes ses formes!

Tout a commencé par la recherche de petites graines coriaces, en vue d'assurer des plantons vigoureux, qui supportent les intempéries de notre climat montagnard! Nous avons eu la chance de recevoir des graines de la part de Monica (qui cultive son potager à Giétroz). Une commande de graines rustiques et reproductibles a complété notre collection et a permis à chaque élève de semer une graine qui a la première lettre de son prénom!

Solenne Pittet



Association des Parents d'Élèves des Écoles de Finhaut et Trient

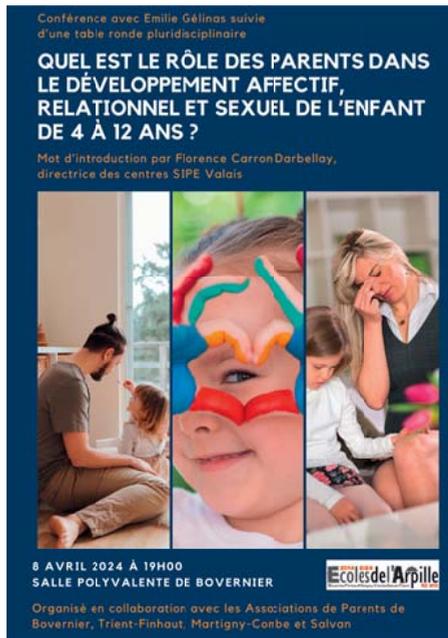
En août 2023, un groupe de parents d'élèves a constitué l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Finhaut et Trient (APE Finhaut – Trient), affiliée à la Fédération Romande des Associations de Parents d'Élèves du Valais (FRAPEV). L'APE Finhaut-Trient a ainsi rejoint les associations de parents des écoles de Bovernier, Salvan et Martigny-Combe, qui font partie des « Écoles de l'Arpille ».

(<https://ecoles-arpille.ch/>)

L'APE Finhaut-Trient reconnaît évidemment le magnifique travail des Écoles de Finhaut et Trient et a globalement pour but d'établir et renforcer une collaboration et des échanges constructifs, **dans un soutien et respect mutuel**, entre les familles, le corps enseignant, les institutions scolaires et celles et ceux qui y sont liés.

Qu'a fait et prévoit de faire l'APE Finhaut-Trient ?

1. L'APE Finhaut-Trient a accueilli un **café-rencontre** entre Mathieu Moser (Directeur des Écoles de l'Arpille) et les parents (novembre 2023);
2. a organisé une **discussion-échange entre parents** (février 2024) lors de laquelle le troc du 9 juin 2024 (cf. *rubrique Événements à venir*) et des pré-occupations scolaires ont été abordés;
3. a participé à des **séances de la Commission scolaire** des communes de Finhaut et Trient et interpellé celle-ci sur certains thèmes, dont la gestion des déplacements scolaires en cas de crise;
4. a initié la **conférence d'Émilie Gelinas** du 8 avril 2024;
5. tiendra un **stand de nourriture** lors de l'**anniversaire des 10 ans des Écoles de l'Arpille** avec des fromages et viandes sèches de Caroline Huguenin et Thomas Gay des Combes, de même que de Nicolas Frossard;
6. a permis la **concrétisation d'un projet de recherche** que le Prof. Jérôme Rime (Haute École Pédagogique du Valais, HEP-VS) conduira en 2024-2025 au sein des deux classes de 5-6H à Finhaut et Martigny-Combe sur le développement des Fonctions Exécutives des élèves, notamment afin de favoriser les apprentissages scolaires, le développement des comportements prosociaux et une gestion de classe facilitée.



Article 2 Buts

L'APE Finhaut-Trient poursuit les buts suivants :

- Etablir, organiser et renforcer une collaboration constructive entre les familles, les institutions scolaires et parascolaires (Unité d'Accueil Pour Ecoliers, UAPE) et leurs responsables, le corps enseignant ainsi que toute autre partie directement ou indirectement impliquée dans la scolarisation des élèves de Finhaut et Trient, y compris les autorités politiques et toute commission y relative;
- Offrir la possibilité aux parents d'aborder les questions relatives au développement harmonieux de l'enfant et de la famille, à l'école;
- Faciliter la compréhension des familles du fonctionnement des institutions scolaires et des changements engendrés par l'évolution de l'école;
- Formuler des propositions d'évolution et d'amélioration liées au milieu scolaire et parascolaire (UAPE) à toute autorité ou partie compétente;
- Communiquer l'opinion des familles et la faire valoir auprès des institutions scolaires et parascolaires (UAPE) de même que des autorités compétentes;
- Agir de sorte à favoriser une harmonie des relations entre les familles et l'école;
- Collaborer avec d'autres associations de parents d'élèves de même que la FRAPEV.

Qui peut devenir membre ?

Chaque parent ou personne majeure s'intéressant aux problèmes scolaires ou éducatifs et résidant dans les communes de Finhaut et Trient peut devenir membre de l'APE Finhaut – Trient.

Pourquoi devenir membre ?

Avant tout pour soutenir le lancement et les activités de l'APE Finhaut-Trient; également pour bénéficier notamment de certains avantages en lien avec des activités tels que des « prix membres ».

Combien devenir membre coûte-t-il ?

La première assemblée générale de l'APE Finhaut-Trient de septembre 2023 a voté à l'unanimité une cotisation annuelle de CHF 25.- par membre, soit un montant global annuel pour deux parents de CHF 50.- (par année scolaire).

Puis-je participer aux activités sans être membre ?

Bien entendu, l'APE Finhaut-Trient se réjouit de rassembler tous les parents et personnes.

Qui est au comité ?

Cindy Gay-Crosier, Valérie Gay-Crosier, Stéphanie Houzé, Anna Rolewicz-Orpizewska, Jérémy Masnada et Olivier Unternaehrer composent le comité de l'association; le comité peut compter un maximum de 7 membres, si bien qu'il reste une place disponible.

Pour toute question / devenir membre:

- Jérémy Masnada,
masnadaj@yahoo.fr
+41 76 411 67 61
- ou Olivier Unternaehrer
olivier@legal-light.ch, +41 79 414 34 58

LES NEWS

Action ECO live

Prix Alpiq « coup de Cœur » 2023

En septembre 2023, les communes de Trient et Finhaut ont été récompensées pour leurs actions autour de la gestion de l'eau potable. Ils ont obtenu le **prix « coup de cœur » Alpiq 2023**. Afin de maintenir l'objectif d'économie d'eau, les 2 communes du haut de la Vallée du Trient ont décidé de poursuivre les actions auprès de leurs citoyens et résidents secondaires. Il sera donc à nouveau possible – pour ceux qui ne l'auraient pas fait l'an passé – de se procurer à un prix exceptionnel de 10.– (prix normal 48.–), un **pommeau de douche écologique**. En équipant sa douche avec ce pommeau, on peut réaliser une économie d'eau chaude de 70%. Il suffit de passer au guichet communal et de remplir le formulaire ad-hoc (**dès le 1er juillet**).

En collaboration avec le programme «Eco-Live», les écoliers de 5 à 8H ont pu travailler une journée entière sur ce sujet. Canal 9 a suivi les élèves lors de ces ateliers de sensibilisation. Le lien ci-dessous vous permettra d'accéder au reportage.

<https://canal9.ch/fr/les-enfants-de-trient-et-finhaut-deviennent-des-ambassadeurs-pour-economiser-leau/>

Dans une démarche participative, les 2 communes mettent à disposition de la population, une **boîte à idée** (à Trient, elle se trouve dans le hall d'entrée de la maison communale). Une bonne idée pour économiser l'eau?... Alors n'hésitez pas à faire part à vos concitoyens d'une bonne pratique en remplissant le petit coupon. Les meilleures idées seront publiées dans le prochain bulletin communal.

Prochainement, des nouvelles carafes d'eau à l'effigie de la commune seront disponibles au guichet communal, incitant tout un chacun à consommer l'eau du robinet.



Magnum Cabane Trient

3170... C'est l'altitude du plus haut bâtiment sis sur la commune, la **cabane du Trient**. Olivier Genet, gardien depuis 2011, en plus de choyer les alpinistes qui y séjournent, a eu une idée très originale. Il a fait amener 2 barriques de chêne remplies d'une Syrah des encaveurs Cordonier et Lamon de Flanthey, et les a installées dans la cave de la cabane. Élevée dans cette cave, cette Syrah 2021 a acquis une corpulence et une complexité impressionnantes. Les notes poivrées du cépage se marient avec les arômes vanillés du bois, donnant un nez torréfié et une bouche ample (sic). Cette syrah 2021 y est restée

durant 12 mois. Aujourd'hui en bouteille de **1,5 litres (Magnum)**, elles peuvent être achetées au prix de 60.- au bureau communal. 3170, c'est aussi le nom de cette Syrah.

Grainothèque

Dans le cadre de son projet « Jardins naturels », le Parc naturel régional de la Vallée du Trient soutien les communes pour la mise sur pieds de grainothèques. Elles permettent d'échanger le surplus de graines produites dans votre jardin avec d'autres jardiniers en herbe de votre région. Elles favorisent les circuits courts, permettent des économies, et encouragent l'échange d'expérience sur le jardinage et la biodiversité en jardin (sic).

L'inauguration de la grainothèque de Trient a eu lieu le 18 mai à la salle communale. **Adrien Favre**, chef de projet biodiversité



et paysage au sein de l'équipe du parc, a expliqué aux résidents le fonctionnement de cette bourse d'échange pour les nouveaux jardiniers « en herbe ». Ceux-ci ont pu profiter des connaissances d'un spécialiste de semences de ProSpecieRara, M. Lionel Wallace et pu poser une multitude de questions. Quatre grainothèques ont vu le jour sur le territoire du Parc, deux se trouvent en plaine (Martigny-Croix et St-Maurice) et deux en montagne (Trient et Finhaut).

Vous pourrez donc participer à ces échanges en rendant visite à la bibliothèque de Trient (aux heures d'ouverture, mercredi de 14 h 30 à 17 h 30) puisque c'est à cet endroit que reposera la grainothèque. Vous bénéficierez d'un accueil privilégié par notre bibliothécaire, Serge Gafsou, qui se fera un plaisir de vous offrir un café et vous conseiller un bon livre pour l'été.

Plus d'info sur le fonctionnement de la grainothèque sur :

<https://www.parc-valleedutrient.ch/fr/les-grainotheques-fp50400>

Que du bonus

Les 20 et 21 avril, le spectacle itinérant « Que du bonus » a fait halte à la salle communale de Trient. Visant à sensibiliser les habitants des communes du Parc aux diverses richesses qui abondent sur le territoire, ce théâtre a connu un grand succès. Les comédiens amateurs, pour la plupart issus des communes du Parc ont démontré que la région regorgeait de talents. Ce spectacle drôle et inédit, a été mis en scène par Bernard et Alexandre Vouilloz, La Compagnie Da Capo, a assuré



la conception artistique. Joué dans toutes les communes du Parc, cette pièce a ravi les nombreux spectateurs et a donné une idée, certes loufoque, de la qualité du patrimoine de la région et des possibilités de développement par processus participatif des citoyens.

Navette La Forclaz – Châteland

Cet été encore, en collaboration avec Car Postal, la commune met en place 4 trans-

ports journaliers supplémentaires reliant le Col de la Forclaz à Châteland-Frontière. Du **13 juillet au 15 septembre** tous les citoyens et résidents secondaires de Trient et de Finhaut, pourront voyager gratuitement sur ce secteur. Il faudra pour cela se munir d'une carte « libre-parcours » disponible au secrétariat communal. Nous sommes encore en tractation pour obtenir des cartes de réduction Verticalp Émosson (ouverture prévue le 8 juin).

Variante 2 : mixe Martigny - Vallorcine		Actuel		A								B	
No de course	75070	75012	75012	75110	75014	75014	75016	75016	75150	75018	75018	75190	
Col-de-la-Forclaz	8.28	9.40	9.32	12.28	13.40	13.32	14.40	14.32	16.28	17.40	17.40	19.28	
Trient, Betty	8.36	9.48	9.40	12.36	13.48	13.40	14.48	14.40	16.36	17.48	17.48	19.36	
Le Châteland VS, Frontière	8.46	9.58	9.50	12.46	13.58	13.50	14.58	14.50	16.46	17.58	17.58	19.46	
dtp train pour Martigny	9.14	10.15	10.14	13.14	14.15	14.14	15.15	15.14	17.14	18.15	18.16	20.16	
dtp train pour Vallorcine		10.00	9.52		14.00	13.52	15.00	14.52		18.00	18.00		
				A								B	
No de course	75060	75022	75022	75100	75024	75024	75026	75026	75140	75028	75028	75180	
arr. train de Vallorcine		10.15	10.14		14.15	14.14	15.15	15.14		18.15	18.14		
arr. train de Martigny	8.52	10.00	9.52	12.52	14.00	13.52	15.00	14.52	16.52	18.00	18.00	19.00	
Le Châteland VS, Frontière	8.55	10.17	10.17	12.54	14.17	14.17	15.17	15.17	16.55	18.17	18.17	19.55	
Trient, Betty	9.05	10.27	10.27	13.04	14.27	14.27	15.27	15.27	17.05	18.27	18.27	20.05	
Col-de-la-Forclaz	9.10	10.32	10.32	13.09	14.32	14.32	15.32	15.32	17.10	18.32	18.32	20.10	

A : samedis, dimanches et fêtes générales
B : du lundi au vendredi

CET ÉTÉ À TRIENT

Apéros-concerts

Le musicien de Trient, Joachim Fatio animera les gîtes et auberges de Trient, entre le 10 et le 19 juillet, dès 16h. Infos et détails suivront.

Place de repos du Peuty

Outre la Yourte tenue par Anja Schwarz et son équipe, le Food-Truck de Thomas Lépicier a été déplacé du côté de la place de repos du Peuty. L'endroit connaît un essor extraordinaire dû en partie à la présence de plus en plus nombreuse de campeurs du Tour du Mont-Blanc. Pour rappel, l'an passé, la commune a mis en place une petite épicerie, également à disposition des résidents. Après une saison-test, force est de constater que cette nouvelle infrastructure répondait à une demande croissante des marcheurs pour se ravitailler. La petite épicerie, tenue par Martine Mugnier, sera à nouveau en service dès le 15 juin.

Orgues Musiques et Cimes

Un festival bien ancré dans la vallée du Trient, du 28 juillet au 4 août

Depuis 15 ans, la vallée du Trient vibre tous les étés avec le festival Orgues, Musiques et Cimes. Au programme de cette édition, des concerts qui font la part belle à l'orgue et de nouveaux ateliers musicaux.

La 15^e édition du festival Orgues, Musiques et Cimes s'annonce festive avec une ouverture publique le 28 juillet, qui accueille la Compagnie Mobilo-Lyricus et son Opéra-Camion à l'intérieur de l'usine CFF de Châtelard. Les concerts dans la vallée naturellement musicale, remettent l'orgue à l'honneur. Il est accompagné de musique latine à Vernayaz, de plusieurs

cors des Alpes à Finhaut, et du sifflet à Vallorcine. Cette semaine se clôture par la messe du dimanche, le 4 août à Salvan.

Un atelier Cor d'Harmonie et un cours Orgues de Montagne

La mise en place d'ateliers musicaux complète la programmation, vocation première du festival. Au vu du succès de l'édition 2023, les ateliers Voix des Cîmes à Giétroz, Musique du Monde pour les 10-14 ans à Vernayaz, et Cor des Alpes à Trient sont reconduits, tout comme les piliers Clarinette à Salvan, CordiCîmes à Vallorcine et Comédie Musicale à Finhaut. Des nouveautés complètent la programmation, à l'image de l'atelier Cor d'Harmonie et du cours sur Orgues de Montagne, qui voit le jour dans toute la vallée. Ne tardez donc pas à vous inscrire à l'un de ces sept ateliers, le nombre de places disponibles étant limité.

Festival off avec un week-end jazzy et un ciné-concert

L'été se termine par des productions qui swingent, avec les représentations du 21 au 23 août de «Louis Armstrong, le roi du Jazz» à Salvan, Vallorcine et Finhaut. Cet automne, à Martigny, le ciné-concert «Les sports d'été en Valais vers 1930» sera présenté au public, sonorisé par Léonard Müller et Sylvain Jaccard, en collaboration avec la Médiathèque Valais-Martigny. Une édition prometteuse!



Inscription, programme
des concerts et don de soutien :
www.orgues-musiques-cimes.org



UTMB 2024

L'Ultra-Trail du Mont-Blanc, véritable sommet du trail mondial, verra pour la 21^e fois, les coureurs franchir le désormais incontournable ravitaillement de Trient. Du jeudi 29 août au dimanche 1er septembre, près de 5000 trailers du monde entier auront la joie de parcourir les sentiers de la commune et de goûter à l'atmosphère unique et chaleureuse du poste de Trient. Pour vivre l'événement de l'intérieur sans

chausser ses baskets, une solution : le bénévolat ! Vous désirez faire partie de la fameuse équipe des bénévoles de Trient, inscrivez-vous sans tarder au moyen du bulletin ci-dessous et participez à cette grande fête. Les enfants pourront aussi s'élancer sur 3 parcours différents, le samedi 31 août dès 10h. Le formulaire d'inscription complet est disponible au secrétariat communal ou sur le site : www.trient.ch



FORMULAIRE D'INSCRIPTION BÉNÉVOLE POUR L'UTMB 2024 À TRIENT

29 août au 1^{er} septembre

À retourner au bureau communal pour le 30 juin, merci d'avance!

Coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____

Adresse e-mail _____

N° portable _____

Taille T-Shirt

Taille homme S M L XL XXL

Taille femme S M L

Je suis disponible les jours/heures suivantes

Jeudi 29 août (OCC)

10h-15h _____

Vendredi 30 août (CCC)

Fin d'après-midi Soir Nuit _____

Samedi 31 août - dimanche 1^{er} septembre (UTMB)

Samedi matin Samedi après-midi Samedi soir

Nuit de samedi à dimanche Dimanche matin _____

MANIFESTATIONS À TRIENT ÉTÉ – AUTOMNE 2024

JUIN

Samedi 8 juin

Visite guidée découverte du patrimoine culturel par le Parc Régional Vallée Trient : promenade au fil du Bisse du Trient

Dimanche 9 juin

Troc des familles par association parents élèves terrain de sport Finhaut de 11h à 17h

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Patronale de Trient St Bernard de Menthon

- Samedi dès 19h, petite restauration et ouverture du bar tenu par le Ski-Club et dès 22 h, bal avec Magic Men organisé par la SD.

- Dimanche 10h, messe chantée de la St-Bernard, apéritif offert par la paroisse et fête sous la tente organisée par le Ski-Club, animation musicale par Pelco

22 juin-17 août

Exposition des sculptures de Raphaël Moulin à la Grange des MIV (organisé par Marie et Bernard Mivelaz)

22 juin-22 septembre

Exposition des œuvres de Pierre Zufferey à la Grange des MIV (organisé par Marie et Bernard Mivelaz)

Samedi 29 juin

Concert de musique classique église de Trient 17h30 avec l'ensemble vocal Ottavio et le trio de variations symphoniques organisé par Marie et Bernard Mivelaz. Au programme Di Lasso, Mozart, Mendelssohn et Kuhnau.

JUILLET

28 juillet-3 août

Festival académie
Orgues Musiques et Cimes

31 juillet

Fête Nationale « Trient'Août » organisée par le Ski-Club
Orateur : Benjamin Roduit, Conseiller National

AOÛT

29 août - 1^{er} septembre

Ultra Trail du Mont-Blanc (OCC jeudi-CCC vendredi-UTMB samedi)

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre

Sortie automne du ski-club de Trient

Vendredi 13 septembre

Concert Jeunes de Chœur de Trient à Giétroz (20h)

Samedi 14 septembre

Fête du bois organisé par le comité de la Fête du Bois en collaboration avec SD

Vendredi 20 septembre

Concert Jeunes de Chœur de Trient à Ravoire (20h)

Dimanche 22 septembre

Concert Jeunes de Chœur de Trient à Trient salle communale (17h30)

OCTOBRE

Samedi 19 octobre

Spectacle humoriste Léo Darbellay salle communale organisé par la SD (20 h)

NOVEMBRE

Vendredi 15 novembre

Assemblée générale du Ski-Club salle communale (20 h)



COMPTES 2023

Chiffres clés

Commune de Trient

- **8.725 millions**
de recettes de fonctionnement
- **3.484 millions**
de charges de fonctionnement
avant amortissements comptables
- **463 723.66 francs**
d'investissements nets

Détail investissements (Fr.)

Routes cantonales et communales		196 613.20
Réseau d'eau		13 420.15
Gestion des déchets		24 500.00
Revitalisation du Trient	1 882 281.40	
Secteur Peuty-Prailon		
- Subventions	1 730 462.65	
- Investissement net		151 818.75
Sécurisation zone	218 371.56	
Dona-Gremé		
- Subventions	141 000.00	
- Investissement net		77 371.56

Bourgeoisie de Trient

- **14 720.00 francs**
de recettes de fonctionnement
- **14 486.14 francs**
de charges de fonctionnement

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Aux citoyennes et citoyens de la commune de Trient

CONVOCATION POUR LE LUNDI 10 JUIN 2024 À LA SALLE COMMUNALE

Assemblée bourgeoisiale à 19 h 15

1. Lecture et approbation
du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023
(*documents à télécharger*)
 2. Présentation des comptes de l'exercice 2023
 3. Rapport de l'organe de contrôle
 4. Approbation des comptes de l'exercice 2023
 5. Divers
-

Assemblée primaire à 19 h 30

1. Lecture et approbation
du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023
(*documents à télécharger*)
2. Présentation des comptes de l'exercice 2023
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Approbation des comptes de l'exercice 2023
5. Proposition de vente du bâtiment « École des Jours »
6. Rapport des commissions
7. Divers

**Le détail des comptes 2023, est à disposition
des intéressés au bureau communal ou
sur le site internet à la page d'accueil ou :
<http://trient.ch/administration/comptes-et-budgets>**

Trient, le 16 mai 2024
L'administration communale

